

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Défensif International

Initiateur du PRIIP : Banque Populaire Occitane

Identifiant : BP0780614023

Site web : www.banquepopulaire.fr/occitane/gestion-sous-mandat-bpoc/

Appelez le 05.61.61.44.42 pour de plus amples informations.

L'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) est chargée du contrôle de Banque Populaire Occitane en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Ce PRIIP est autorisé en France.

Ce document d'informations clés est exact au 31 décembre 2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type

Défensif International : investissement limité sur les marchés internationaux via des OPC ou FIA. Investissement sur le fonds euros de manière discrétionnaire sans minimum.

Durée

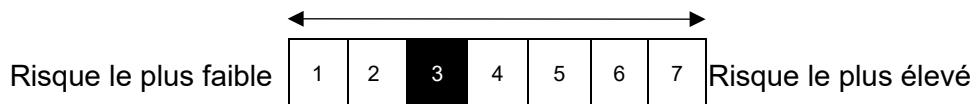
Le profil de gestion ne comporte pas de date d'échéance. Les conditions de résiliation sont décrites dans le mandat. Toutefois, il est important de respecter les délais d'investissement recommandé par le régulateur afin de minimiser les chances de perte en capital et maximiser les gains sur la période.

Objectifs

Cette stratégie s'adresse à une clientèle recherchant sur la durée d'investissement recommandée la valorisation du capital

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 3 années. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Investissements réalisés à hauteur de 85% minimum sur les marchés de taux d'intérêt (dont le Fonds Euros) et maximum à hauteur de 15% sur les marchés boursiers internationaux.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performance, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre mars 2017 et mars 2020.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre mars 2022 et mars 2025.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre septembre 2022 et septembre 2025.

Période de détention recommandée : 3 années.

Exemple d'investissement : EUR 10 000.

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 140 EUR	9 040 EUR
	Rendement annuel moyen	-8,56 %	-3,31 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 560 EUR	10 110 EUR
	Rendement annuel moyen	-4,43 %	0,35 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 230 EUR	10 500 EUR
	Rendement annuel moyen	2,26 %	1,65 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 700 EUR	11 070 EUR
	Rendement annuel moyen	6,99 %	3,45 %

Que se passe-t-il si Banque Populaire Occitane n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le capital n'est pas garanti. La durée de placement recommandée permet en théorie sans pouvoir toutefois le garantir de retrouver le montant de capital investi à l'origine.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

— qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire. — 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 3 années
Coûts totaux	42 EUR	133 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	0,4%	0,4% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,1 % avant déduction des coûts et de 1,6 % après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Les frais d'entrée représentent les coûts d'investissement lors de la mise en œuvre initiale de la stratégie de gestion.	0 EUR
Coûts de sortie	Les coûts de sortie éventuellement appliqués seront ceux nécessaires à la cession des titres vifs présents dans votre portefeuille lors d'une liquidation partielle ou totale.	0 EUR
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Commission de gestion rémunérant la délégation de gestion.	26 EUR
Coûts de transaction	Frais d'arbitrage entre les différentes unités de compte proposées dans le contrat d'assurance.	16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Les frais relatifs à cette stratégie sont variables en fonction du montant investi. L'estimation des coûts est calculée sur une moyenne de 3 ans. Il n'y a aucune commission de surperformance.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 3 années

L'absence de respect des délais d'investissement recommandés lors des phases de baisse des marchés expose l'investisseur à des pertes en capital ou une minoration des gains potentiels.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

La saisine du service en charge des réclamations est effectuée par courrier à l'adresse suivante : Service Relations Clients Camp La Courbisié, Avenue Maryse Bastié BP 19 46022 CAHORS CEDEX ou par internet : www.banquepopulaire.fr/occitane/votre-banque/reclamation-et-mediation/ . Tout renseignement relatif à une contestation peut être obtenu en téléphonant au 05.81.22.00.00 (appel non surtaxé).

Autres informations pertinentes

Toute information sur notre politique de meilleure exécution ou sélection des courtiers sera remis sur demande.

Informations liées à la durabilité :

Les risques en matière de durabilité sont des événements ou des situations dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'ils surviennent, pourraient avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur d'un investissement. Les équipes de gestion de la Banque Populaire Occitane intègrent ces risques en matière de durabilité dans leurs analyses et dans leurs décisions d'investissement, au même titre que les risques financiers traditionnels.

Ce profil de gestion promeut des caractéristiques environnementales ou sociales conformément à l'article 8(1) SFDR. Plus d'informations relatives à la durabilité de ce profil de gestion sont disponibles dans le rapport précontractuel du produit, accessible sur le site www.banquepopulaire.fr/occitane/gestion-sous-mandat-bpoc/

NB : conflits d'intérêts potentiels.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existants entre les entités composant le Groupe BPCE.

Les Banques Populaires sont actionnaires de BPCE, lui-même actionnaire à divers degrés de Natixis Investment Managers, DNCA, DORVAL Asset Management, VEGA Investment Managers. La liste complète des affiliés est disponible à l'adresse suivante :

<https://www.im.natixis.com/fr-fr/about/investment-managers-and-capabilities>

L'attention des investisseurs est également attirée sur le fait que la Banque Populaire Occitane est financièrement intéressée à tout mouvement portant sur des OPC externes (hors groupe) ou des titres vifs qu'elle initie sur le portefeuille géré pour votre compte (perception de droits d'entrée sur les OPC externes (hors groupe) ou de commissions de mouvements sur les titres).

Conformément à la réglementation, la Banque Populaire Occitane prend toutes les mesures appropriées pour détecter et traiter les situations de conflits d'intérêts. Une politique interne de prévention et de gestion des conflits d'intérêts veille au respect de la primauté des intérêts des clients.

La politique de Banque Populaire Occitane est accessible sur son site internet : [politique-de-gestion-des-conflits-d-interets-bpoc.pdf](#)

Précision : les droits d'entrée sur OPC ainsi que les commissions de mouvements prélevés sur le portefeuille géré font partie des « coûts et frais relatifs aux transactions » présentés dans le tableau de la page 2

